

## Avis de dissolution

### Société en nom collectif ou société en commandite

Ce formulaire s'adresse à toute **société en nom collectif ou en commandite** qui désire produire un avis de dissolution.

Numéro d'entreprise du Québec

NEQ 3 3

Veuillez lire la page « Renseignements concernant les avis de dissolution, de nomination d'un liquidateur et de clôture » avant de remplir ce formulaire.

### 1 Identification

Nom de la société figurant au registre

Adresse du domicile figurant au registre

Appartement

Numéro

Rue

Ville, village ou municipalité

Province, État

Pays

Code postal

### 2 Avis de dissolution

Prenez avis que la société \_\_\_\_\_  
Nom de la société

a été dissoute le \_\_\_\_\_.

La société demande au Registraire des entreprises de déposer le présent avis au registre des entreprises.

### 3 Signature

Je, \_\_\_\_\_,  
Prénom et nom de famille de la personne autorisée

dont l'adresse est le \_\_\_\_\_,  
Adresse Code postal

certifie que je suis la personne autorisée par la société à signer le présent avis et que les renseignements déclarés sont vrais.

\_\_\_\_\_  
Signature

Quiconque produit une déclaration qu'il sait fausse, incomplète ou trompeuse commet une infraction et est passible d'une amende. Pour plus de détails, voyez les renseignements à la page 5.

**Signez le formulaire et transmettez toutes les pages de ce dernier. Vous ne devez pas télécopier ce formulaire.**



## Avis de nomination d'un liquidateur

### Société en nom collectif ou société en commandite

Ce formulaire s'adresse à toute **société en nom collectif ou en commandite** qui désire produire un avis de nomination d'un liquidateur.

Numéro d'entreprise du Québec

NEQ 3 3

Veuillez lire la page « Renseignements concernant les avis de dissolution, de nomination d'un liquidateur et de clôture » avant de remplir ce formulaire.

### 1 Identification

Nom de la société figurant au registre

Adresse du domicile figurant au registre

Appartement

Numéro

Rue

Ville, village ou municipalité

Province, État

Pays

Code postal

### 2 Avis de nomination d'un liquidateur

Inscrivez le nom du liquidateur. Le liquidateur peut être un associé ou une personne nommée par la société. Si le liquidateur change, la société doit présenter un nouvel avis de nomination d'un liquidateur.

Prenez avis que la société \_\_\_\_\_ nomme la personne ci-dessous

Nom de la société

pour procéder à sa liquidation conformément aux dispositions des articles 360 et suivants du Code civil du Québec.

Nom du liquidateur

Appartement

Numéro

Rue

Ville, village ou municipalité

Province, État

Pays

Code postal

La société demande au Registraire des entreprises de déposer le présent avis au registre des entreprises.

### 3 Signature

Je, \_\_\_\_\_ ,

Prénom et nom de famille de la personne autorisée

dont l'adresse est le \_\_\_\_\_ ,

Adresse

Code postal

certifie que je suis la personne autorisée par la société à signer le présent avis et que les renseignements déclarés sont vrais.

\_\_\_\_\_  
Signature

A A A A M M J J

Quiconque produit une déclaration qu'il sait fautive, incomplète ou trompeuse commet une infraction et est passible d'une amende. Pour plus de détails, voyez les renseignements à la page 5.

**Signez le formulaire et transmettez toutes les pages de ce dernier. Vous ne devez pas télécopier ce formulaire.**



15AP ZZ 49536580

## Avis de clôture

### Société en nom collectif ou société en commandite

Ce formulaire s'adresse à toute **société en nom collectif ou en commandite** qui désire produire un avis de clôture.

Numéro d'entreprise du Québec

NEQ 3 3

Veuillez lire la page « Renseignements concernant les avis de dissolution, de nomination d'un liquidateur et de clôture » avant de remplir ce formulaire.

### 1 Identification

Nom de la société figurant au registre

Adresse du domicile figurant au registre

Appartement

Numéro

Rue

Ville, village ou municipalité

Province, État

Pays

Code postal

### 2 Avis de clôture

Prenez avis que la liquidation de la société \_\_\_\_\_  
Nom de la société

a été complétée conformément aux dispositions du Code civil du Québec. La société demande au Registraire des entreprises de déposer le présent avis au registre des entreprises.

### 3 Signature

Je, \_\_\_\_\_,  
Prénom et nom de famille de la personne autorisée

dont l'adresse est le \_\_\_\_\_,  
Adresse Code postal

certifie que je suis la personne autorisée par la société à signer le présent avis et que les renseignements déclarés sont vrais.

\_\_\_\_\_  
Signature

Quiconque produit une déclaration qu'il sait fausse, incomplète ou trompeuse commet une infraction et est passible d'une amende. Pour plus de détails, voyez les renseignements à la page 5.

**Signez le formulaire et transmettez toutes les pages de ce dernier. Vous ne devez pas télécopier ce formulaire.**



15AQ ZZ 49536581

## Personne à contacter et traitement prioritaire

Veillez nous fournir vos coordonnées afin que nous puissions communiquer avec vous si nous avons besoin d'informations supplémentaires au sujet de cette demande.

Ces renseignements seront traités de façon confidentielle et seront utilisés uniquement pour cette demande. Ils ne seront pas déposés au registre.

Nom de famille	Prénom	Ind. rég.	Téléphone	Poste
----------------	--------	-----------	-----------	-------

Adresse de correspondance	Code postal
---------------------------	-------------

Courriel
----------

Si vous demandez un service de traitement prioritaire, cochez la case ci-dessous et inscrivez « **Traitement prioritaire** » sur l'enveloppe. Notez que des **frais additionnels seront alors exigés**. Pour connaître le montant de ces frais, consultez les tarifs du Registraire dans le site Internet [Québec.ca](http://Quebec.ca).

Service de traitement prioritaire (**inscrivez « Traitement prioritaire » sur l'enveloppe**)

### Réservé à l'intermédiaire autorisé

Afin de pouvoir associer la demande à votre bureau, nous avons besoin de votre NEQ.

Numéro d'entreprise du Québec									
NEQ									



PBLA ZZ 80667665

Numéro d'entreprise du Québec									
NEQ	3	3							

## Renseignements concernant les avis de dissolution, de nomination d'un liquidateur et de clôture

Au lieu de remplir ces formulaires, vous pouvez remplir et transmettre les avis de dissolution, de nomination d'un liquidateur et de clôture en utilisant les services en ligne disponibles sur le site Internet [Québec.ca](http://Quebec.ca).

Ces formulaires doivent être remplis à l'écran ou dactylographiés de façon à ce qu'ils soient lisibles et prêts à être reproduits.

### Note

Si vous manquez d'espace pour inscrire tous les renseignements demandés dans l'un de ces formulaires, veuillez joindre une ou plusieurs feuilles additionnelles à celui-ci. Dans le haut de chaque feuille additionnelle, inscrivez le nom constitutif de la société en nom collectif ou de la société en commandite, son numéro d'entreprise du Québec, ci-après appelé *NEQ*, le titre du formulaire ainsi que le numéro de la partie du formulaire relative aux renseignements que vous fournissez.

### Protection des renseignements personnels

Certaines des informations à fournir dans ce formulaire sont des renseignements personnels. Ces renseignements seront traités de façon confidentielle et seront utilisés uniquement dans le cadre de cette demande. Ils ne seront pas déposés au registre des entreprises, ci-après appelé *registre*. L'accès aux renseignements personnels est limité aux seules personnes autorisées à les consulter dans l'exercice de leurs fonctions.

Vous avez le droit d'être informé des renseignements personnels que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale détient à votre sujet, d'en recevoir communication ou d'en demander la rectification. Pour ce faire, vous devez vous adresser à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

### Obligation de présenter ces avis

Toute **société en nom collectif et toute société en commandite** régies par le Code civil du Québec (RLRQ c. CCQ-1991) doivent présenter ces avis au Registraire des entreprises, ci-après appelé *Registraire*, pour qu'il les dépose au registre.

Les trois avis doivent être déposés dans l'ordre suivant : avis de dissolution, avis de nomination d'un liquidateur et avis de clôture.

La radiation d'office de l'immatriculation de la société prendra effet seulement lors du dépôt de l'avis de clôture.

### Présentation de ces avis

Les sociétés en nom collectif et les sociétés en commandite doivent suivre les formalités établies par le Code civil du Québec pour procéder à leur dissolution et à leur liquidation.

La mise à jour du dossier d'une entreprise s'impose dès qu'un changement entraîne la modification des informations qui la concernent dans le registre.

Rappelons que la plupart des informations déclarées sont considérées comme exactes à compter de la date à laquelle elles sont inscrites à l'état des renseignements, et ce, jusqu'à preuve du contraire. La société a donc tout intérêt à maintenir ces informations à jour.

### Sanctions pénales

Quiconque produit une déclaration qu'il sait fautive, incomplète ou trompeuse commet une infraction et est passible d'une amende d'au moins 500 \$ et d'au plus 5 000 \$ s'il s'agit d'une personne physique, et d'au moins 1 000 \$ et d'au plus 10 000 \$ dans les autres cas.

### Important

Avant de présenter l'avis de clôture, le liquidateur doit procéder au paiement des dettes, puis au remboursement des apports. De plus, il doit procéder au partage de l'actif entre les membres ou à son transfert, s'il y a lieu, selon les dispositions prévues dans le Code civil du Québec.

### Personne à contacter et traitement prioritaire

Inscrivez les coordonnées de la personne à contacter concernant cette demande (nom, prénom, téléphone, adresse de correspondance et courriel). Si vous demandez un service de traitement prioritaire, veuillez cocher la case prévue à cet effet et inscrire « **Traitement prioritaire** » sur l'enveloppe.

Les renseignements fournis seront utilisés uniquement pour cette demande et ne seront pas déposés au registre.

Si vous êtes un intermédiaire autorisé, veuillez inscrire votre NEQ à l'endroit prévu à cet effet.

### Tarifs et modalités de paiement

Le dépôt de l'avis de dissolution, de l'avis de nomination d'un liquidateur et de l'avis de clôture est sans frais.

Cependant, toute société est tenue de payer les **droits annuels d'immatriculation** pour chaque année durant laquelle elle est immatriculée au 1<sup>er</sup> janvier, ce qui inclut l'année durant laquelle elle présente son avis de clôture transmis en vertu du Code civil du Québec.

Par conséquent, l'avis de clôture doit être accompagné, s'il y a lieu, de toute somme exigible en vertu de la Loi sur la publicité légale des entreprises (RLRQ c. P-44.1), ci-après appelée *LPLE*, pour être déposé au registre.

Consultez les tarifs du Registraire dans le site Internet [Québec.ca](http://Quebec.ca).

### Envoi des documents

Les avis et les autres documents requis par la LPLE doivent être transmis par la poste à l'adresse suivante :

Registraire des entreprises  
Services Québec  
C. P. 1364, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 9B3

### Pour en savoir plus

Pour plus de renseignements, visitez [Québec.ca](http://Quebec.ca).

Vous pouvez en tout temps y consulter le dossier de la **société en nom collectif ou de la société en commandite** à l'aide de son NEQ.

